

Ce mercredi 31 Mars 2026, une délégation **UFAP UNSa Justice de Moulins** a été reçue par le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire à la suite de sa visite au sein de notre établissement qui a rencontré l'ensemble des O.S. représentatives. Cette rencontre a permis d'aborder plusieurs problématiques majeures remontées par les personnels.

• Situation RH du Centre Pénitentiaire.

- L'établissement sera-t-il priorisé sur les prochaines sorties d'école ?

A l'heure actuelle : organigramme surveillant 270 – effectif 241, 17 départs pour 6 arrivées, 2 agents reçus au concours BCE, départs à la retraite...

- L'établissement sera-t-il priorisé sur l'attribution des postes suite aux concours des BCE ?
Organigramme 20 – effectif 17 et CAP à venir avec un déficit pour l'établissement.

- Quand peut-on espérer voir les ELSP au complet (organigramme 14, présent 9) ? Et ainsi pouvoir bénéficier du retour de ceux-ci sur les missions de sécurité intérieur et le retour des astreintes à 3.

L'administration nous indique que :

- le taux d'absentéisme de l'établissement est inférieur à la moyenne nationale,
- le taux de couverture est lui dans la moyenne.

En conséquence, l'établissement ne sera pas prioritaire, l'objectif étant d'assurer un équilibre national dans l'affectation des agents, toutefois la direction interrégionale nous a annoncé que l'établissement devrait à minima combler les 17 postes vacants issus de la mobilité lors des 2 prochaines promotions de surveillants avant l'été.

Pour l'UFAP UNSa Justice de Moulins, cette réponse est parfaitement inaudible et nous continuerons de lutter pour obtenir des effectifs. Nous ne laisserons pas les agents passé « l'été à l'ombre » .

• Prime de fidélisation établissement

- L'administration envisage-t-elle la mise en place d'une prime de fidélisation afin de pallier le manque d'attractivité de l'établissement ? D'autres mesures d'attractivité sont-elles à l'étude pour stabiliser les effectifs ?

L'administration nous indique que cette mesure est difficile à mettre en œuvre dans un contexte de fortes contraintes budgétaires. De plus, l'administration ne considère pas cette solution comme déterminante pour fidéliser les agents, elle nous invite à identifier d'autres leviers d'attractivité.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins se permet de vous traduire, mesure difficile et pas déterminante (trop chère), nous invites à trouver d'autres leviers d'attractivités (débrouillez-vous). Pour autant, comme pour le reste, L'UFAP UNSa Justice de Moulins continuera de porter cette revendication pour une juste reconnaissance et une meilleure attractivité et faciliter la fidélisation de nos personnels.

• Gestion individualisée au CP

- Comment garantir une prise en charge individualisée dans un contexte de sous-effectif constant et avec la multiplication de celles-ci ? **L'UFAP UNSa Justice demande la création d'Établissements Spécialisé et Adapté**, des avancées sur ce point ?

- Comment gérer plus efficacement et rapidement les fins de parcours des détenus ingérables ? Exemple de détenu refusé par l'UHSA et l'HO alors qu'il est sédaté et sous contention ; car ingérable et que l'on nous demande de gérer sans aucun dispositif.

L'administration nous indique que la création d'Établissement Spécialisé et Adapté progresse, mais qu'il nous faut le soutien du ministère de la Santé sur ce sujet.

Les cellules sécurisées peuvent être une solution face à des détenus de ce genre.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins a rappelé qu'il est essentiel d'avancer rapidement sur ce sujet, avec ou sans le ministère de la santé et de mettre en place des établissements avec une organisation et une structure adaptée à la gestion de ces individus en mettant les agents en sécurité, ce qui reste la priorité de notre organisation.

- Face à une multitude d'agressions, à quand la mise en place des **équipes mobiles** ?

Il n'y a pas de validation à ce stade, une révision de la charte du surveillant reste possible.

Concernant ces équipes mobiles et l'autonomie de service telle que demandée, nous ne sommes pas favorables à celle-ci, cela reste de la responsabilité de l'établissement.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins a rappelé la situation alarmante de l'établissement face à la hausse constante de la population pénale. Actuellement, le QMA affiche une surpopulation de 206 %, tandis que le QMC subit de plein fouet les fermetures successives d'autres structures (MC et QMC). Son taux d'occupation devient très préoccupant, particulièrement avec le désencombrement imminent du QMC de Valence en raison des travaux du QLCO.

Cette suroccupation, combinée à la multiplication de profils violents, psychiatriques et de carcéropathes ingérables, rend le travail en détention particulièrement éprouvant pour l'ensemble des personnels. Face à ce constat, il est plus que jamais urgent de concrétiser la mise en place des ESA, des équipes mobiles et des cellules sécurisées.

• Futur bâtiment modulaire

- Quelle sera la mouture définitive : QSL (Quartier Semi-Liberté), QCP (Quartier Courte Peine) ?

Le DGAP pense que le bassin Moulinois serait adapté pour ce projet de QSL, cependant le projet reste en cours d'arbitrage sur la possibilité d'un quartier mixte (QSL/QCP).

L'UFAP UNSa Justice de Moulins rappelle que pour nous, le QCP est plus pertinent avec un bassin d'emploi Moulinois particulièrement en difficulté (fermeture de Bosch).

- Quels effectifs supplémentaires sont prévus pour accompagner cette ouverture ?

Le DGAP nous indique que dès le moment où l'on ouvre une structure, les effectifs vont avec.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins sera très vigilant que les effectifs apposés à l'ouverture de cette structure soit en adéquation avec les besoins réelles liés au choix du type de quartier (QSL/QCP ou mixte) pour tous les corps (PA, CEA, officiers, CPIP).

• Étanchéité et sécurisation QI-MA

- Quelles mesures concrètes sont mises en place pour garantir une séparation effective entre le QI et le reste de la détention de la MA (caillebotis non finalisé facilitant le « yoyotage ») et l'avancement de la pose des arrêtoirs de porte pour sécuriser la zone QI ?

La cheffe d'établissement nous indique que les démarches sont entamées avec une entreprise pour finir la sécurisation par la pose d'une triple couche avec la mise en place de caillebotis. L'installation d'arrêtoirs de porte est toujours à l'ordre du jour.

• Miradors de la MA

- **L'UFAP UNSa Justice de Moulins** rappelle l'importance que des travaux de rénovations soient rapidement initiés pour les miradors dont la vétusté est dénoncée depuis de nombreuses années.

Le DGAP a pu constater l'état des miradors et en effet la situation n'est pas satisfaisante et qu'il faut envisager la réfection de ceux-ci. La Directrice interrégionale adjointe indique une durée des travaux à 3 mois par mirador pour un coût global de 2,4 millions d'euros.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins continuera de porter ce dossier et veillera à ce que le QMA, longtemps mis de côté bénéficie des travaux de rénovation dont il a grandement besoin !

À l'issue de cette rencontre, le constat est sans appel : malgré la gravité des problématiques soulevées par les personnels, **les réponses apportées restent largement insuffisantes.**

Si certaines pistes de travail sont évoquées (ESA, sécurisation, projets immobiliers), peu de mesures immédiates et concrètes ont été annoncées, notamment sur les problématiques RH et la gestion des détenus les plus difficiles.

Sur un sujet aussi essentiel que la situation RH, aucune mesure concrète n'a été apportée. Pire encore, **notre établissement ne semble pas être considéré comme prioritaire**, alors même que les agents subissent quotidiennement les conséquences du manque d'effectifs, de la surpopulation et de la dégradation des conditions de travail de l'ensemble des personnels.

Concernant la prise en charge des détenus les plus difficiles, les réponses se limitent à des perspectives lointaines, sans solution immédiate pour les personnels en première ligne. Une fois de plus, on demande aux agents de faire face, seuls, à des situations toujours plus complexes et dangereuses.

Face à cette réalité, **L'UFAP UNSa Justice de Moulins** refuse de se satisfaire de promesses ou de projets à long terme. **Les personnels attendent des actes forts, immédiats et adaptés à la situation du terrain.**

L'UFAP UNSa Justice de Moulins continuera de porter vos revendications avec détermination et ne laissera pas l'administration ignorer plus longtemps les difficultés rencontrées par les agents.

Cédric ROCHIS - Amélie RATERON - Magdalena ROSSIGNOL - Grégory PATEY